

6<sup>e</sup> Année N° 56-57

Janvier-Février 1957

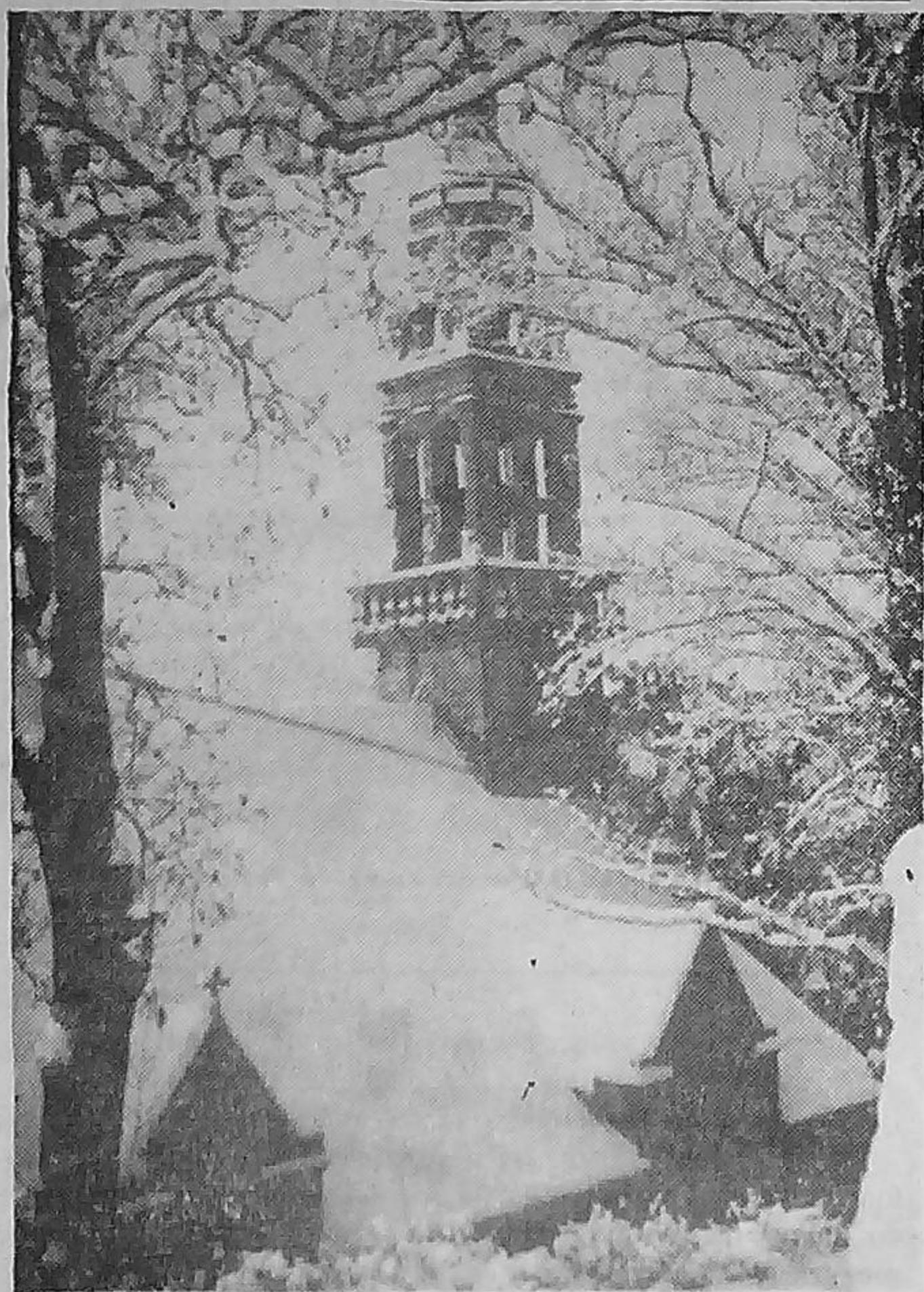


PHOTO JOS LE DOARÉ.

# BREIZ SANTEL

20 Frs.

# BREIZ SANTEL

Bulletin Mensuel du

## MOUVEMENT pour la PROTECTION des MONUMENTS RELIGIEUX BRETONS

(Association sous le régime de la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901.

Siège social : Hôtel de Ville de Vannes).

Correspondance : G. Verdeau, Arradon (Morbihan)

Finistère : R. Le Roy, 11 bis. rue Richard, Rosporden.

Loire-Inférieure : Mlle Marot, Galerie d'Art, 18, rue Lafayette, Nantes.

Côtes-du-Nord : Michel Le Chapeller, 7, rue Brizeux, Saint-Brieuc.

Ille-et-Vilaine : Mlle Jane Godeau, 31, Bd de Metz, Rennes.

Le N° : 20 frs.

Abonnement : 6 mois 55 frs. — 1 an 100 frs.

Edition avec supplément photographique 1 an : 300 frs.

M. de Beaufond : Mouvement pour la Protection

des Monuments Religieux Bretons, Vannes, C. C. P. Nantes 1536-85.

### Comment nous aider, comment adhérer au mouvement.

— Aux membres *actifs* il n'est demandé aucune cotisation. Ils offrent un concours bénévole.

Les membres *honoraires* ne nous aident que de leurs fonds. En nous donnant 1.000 frs, ils apportent à l'œuvre, en même temps qu'une réelle marque de sympathie, un secours efficace.

Les membres *associés* ne versent que 50 frs. mais ils ne condamnent pas leur porte après, et promettent de nous aider ensuite activement.

N. B. Les cotisations et les dons peuvent être versés en nature, notamment en matériaux de construction, produits d'entretien (peinture, mastic), outils, etc. A tous, merci.

Alerte aux Beaux-Arts,

S. O. S. aux gardes-côtes : les pirates sont revenus.

Y. G.

### Une Nouvelle « Affaire d'Edern » ?

Avec une vive émotion, qui ne fait que croître depuis qu'ils savent à quoi s'en tenir, les habitants de Séné et les vannetais, spécialement les habitants du Poullanc, ont constaté l'enlèvement de la vieille croix qui se dressait à l'angle de la route nationale de Nantes et de la route du verger.

Quelques inconnus, arrivés un soir, se sont emparés de la croix après en avoir fait trois morceaux, et se sont bornés à répondre aux questions « que le propriétaire voisin était d'accord, et qu'il fallait bien garnir les musées ».

Devant une telle assurance, et un tel aplomb (il en faut pour ce genre d'opération) les assistants, d'ailleurs moins nombreux à cette heure tardive, n'ont pas osé faire comme les habitants d'Edern (Finistère) l'an dernier et s'opposer fermement à ces hommes si dévoués à l'art religieux breton.

Ils se trouvaient pourtant sans le savoir en présence d'une nouvelle tentative d'un marchand de biens de Nantes, qui connut l'an dernier une certaine célébrité pour ses prétentions sur le calvaire d'Edern, qui, grâce à une action prompte et énergique de la population locale et des administrations, put cependant être conservé là où il se trouvait (sans d'ailleurs que l'on en conteste la propriété au nouvel acquéreur).

Dans le cas présent, le monument (bien que connu, et même une fois cité dans une enquête de Paris-Match comme l'un des plus jolis du coin) est moins important ; et il a pu être enlevé dans une voiture sans difficultés autres que celle de son encombrement, élégamment résolue comme l'on sait. Le nantais s'est adressé au propriétaire du terrain voisin, propriétaire dont la bonne foi est certaine, et qui ne réside pas

en Morbihan. Celui-ci lui a répondu qu'il ne s'estimait pas propriétaire de la croix, mais que si, démarches faites par le dit nantais auprès des Administrations éventuellement compétentes, on lui permettait de l'enlever, il ne s'y opposerait pas non plus. Inutile de dire que le propriétaire reçut bientôt de son correspondant l'assurance que les démarches étaient faites et que tout était en règle.

Tels sont donc les faits, qu'une enquête officielle est en train de vérifier et de préciser. Notons déjà, en tous cas, qu'aucune demande n'a été faite par « l'acquéreur » auprès des Beaux-Arts, ni même de la commune de Séné !

Ni les habitants du pays, ni notre Association, ne souhaitent d'ailleurs que l'auteur de cet enlèvement soit spécialement inquiété. Mais nous pensons tous avoir le droit d'exiger que la croix soit promptement remise, sinon dans l'état où elle se trouvait, hélas, du moins dans le hameau qu'elle ornait depuis trois cent ans. On pourrait à la rigueur comprendre que tel vestige plus ou moins démoli et enfoui soit transporté ailleurs pour être restauré et mis plus en valeur. Mais il est impossible d'admettre qu'une croix sise à l'entrée d'une ville touristique, et parfaitement mise en valeur, soit froidement brisée par un « vandale » et emportée dans un autre département.

De toutes façons, si nous sommes tout prêts à supposer à l'homme d'affaires en question un parfait désintéressement, et à n'attribuer qu'à une dévotion particulièrement éclairée (d'où l'enlèvement nocturne) sa préférence systématique pour les croix que parfume la prière de nombreuses générations, nul ne peut nous empêcher de déplorer que d'aussi pieux sentiments se manifestent d'une façon que se gardent d'imposer aux chrétiens modèles les manuels d'instruction religieuse.

Gérard VERDEAU.

N. B. — A la suite d'articles parus dans la presse au sujet de cet enlèvement, j'ai reçu la lettre suivante : « Monsieur, un article (qui n'est d'ailleurs pas le premier) assez infamant ayant paru dans un quotidien de Nantes et se référant d'un Mouvement Breton dont vous devez être l'un des responsables, m'a fait me livrer à une enquête m'ayant fait aboutir à vous. J'ai

appris par ailleurs que vous deviez venir à Nantes prochainement, aussi je vous avise que je me tiens à votre disposition pour vous recevoir... afin de vous donner toutes informations pouvant vous éviter à l'avenir de tenir des propos aussi légers à mon égard. Vous pourrez constater probablement que je suis assez éloigné du « vandale » que vous avez cru devoir atteindre, ayant toujours été au contraire très amateur et défenseur d'un passé qui fait la richesse de nos pays. Dans l'attente de votre visite, etc... ». L'auteur de cette lettre a reçu la réponse suivante, qui ne laisse pas de doute sur nos intentions tant à son égard qu'à celui de tous imitateurs éventuels :

« Monsieur, il est exact que la presse semble avoir en général beaucoup « allégé » les propos que tenait sur vous mon communiqué. Peu importe. Je regrette davantage que l'on ait omis ma signature, puisque cela vous aura donné la peine de faire des recherches. Mon opinion personnelle (qui est celle de tous nos amis : chaque courrier me le prouve) une fois enlevée de l'article, il ne restait plus, comme vous l'avez constaté, qu'un résumé objectif des faits. Qu'il vous semble « plutôt infamant » maintenant, prouve certes en faveur des réflexions que vous avez dû faire depuis l'enlèvement de la croix du Pouffanc. Mais ce n'est pas à notre Mouvement, ni aux journaux qui ont fait écho à notre protestation, que vous devez tenir rigueur si l'évocation de cette malheureuse soirée n'est pas susceptible de causer autour de vous beaucoup d'admiration. Notez d'ailleurs que, si l'émoi a pu être plus grand lorsque l'on a constaté que ceux qui ont pris la croix en question savaient, par une mémorable expérience, qu'on ne peut de bonne foi s'emparer d'un monument religieux, que ce soit pour en trafiquer ou pour le réserver à son « usage » personnel, cela n'a rien changé au fond de notre protestation. Ce n'est pas spécialement vous, le X... qui a brisé et emporté un calvaire vannetais, que nous visons en donnant le plus de publicité possible à un acte que son auteur a voulu nocturne. C'est le vandalisme en général, le vandalisme matériel, qui casse les croix en morceaux, comme le vandalisme moral consistant à les retirer à la piété populaire, à enfermer dans quelque parc ce qui était de plein droit à la vue de tous.

C'est également la malignité, dont vous n'aurez d'ailleurs pas été le seul exemple en Bretagne, qui profite de certaines naïvetés pour se procurer des titres de propriété qu'il serait facile d'attaquer, et qui ne doivent même pas suffire à apaiser la conscience. Que le ravisseur du Poullanc soit vous ou un autre ne m'intéresse aucunement. La seule chose importante est que cet acte malheureux soit réparé, si Dieu veut, et en tous cas, qu'il soit l'un des derniers de ce genre. Vous savez que ce n'est possible qu'en le faisant très largement connaître... et apprécier. C'est ce que je m'applique à faire, sans joie aucune, vous pouvez le croire. Mais mon travail consiste à protéger les monuments religieux, qui ne sont pas pour nous seulement « un passé », ni même « une richesse », points de vue qui, seuls, sentiraient un peu leur antiquaire, mais sont une réalité vivante, et qui doit rester intangible. Vous ne pouvez m'empêcher de penser que, de nous deux, le « défenseur » ce n'est pas vous. A part ça, je ne vois aucun inconvénient à vous recevoir éventuellement à mon stand de la Semaine Bretonne, où je me tiendrai à peu près en permanence. Je vous prie de croire, etc. ».

A défaut de celles du nantais en question, que nous n'attendions pas, de nombreuses lettres et visites nous sont parvenues. Il est inutile de nous étendre sur l'opinion, unanime, de tous les amis de nos monuments religieux, les uns « regrettant que l'on ne soit plus au temps où l'on pouvait administrer soi-même bonne et roide justice », les autres « manifestant leur intention de continuer à aller faire leur prière devant cette croix, comme jadis, quelque soit le lieu où on l'a emportée, quitte à organiser des cars de pèlerinage », et le reste demandant que *Breiz Santél* emploie toutes ses forces à faire rendre la croix du Poullanc au hameau à qui on l'a prise et à empêcher de nouvelles tentatives de ce genre, et notamment à faire déposer un projet de loi « interdisant le transfert de tous monuments religieux ou artistiques, de plus de 200 ans d'âge, classés ou non, sans l'autorisation des Beaux-Arts ou d'une commission officielle ».

On trouvera donc à la page centrale du bulletin une feuille de pétition que nous demandons instamment à tous nos

lecteurs de signer et de faire signer par leurs amis avant de nous la retourner, avant le 30 mars autant que possible, et plus tôt même s'ils le peuvent.

Arauk eit braùité santél Breiz !

G. V.

---

### La Croix du Pont-à-la-Poêle

Le théâtre de la bataille de Questembert, advenue en l'an 890, reste jalonné de nombre de croix de granit dont : la croix de l'Isle, portant sculpté en son centre le monogramme du Christ, I. H. S. ; la croix de la lande du Bony, la Croix-Tuin, au fût chargé de trois croisettes, surmontées des cinq points, en relief, placés 1, 2, 2 ; la croix de Carnély, portant sur le périmètre de sa face le tracé d'une seconde croix ; la croix de l'Ormeau, dont la svelte silhouette se dresse au coin des deux routes Péaule-Kerdin.

Ces petits monuments furent-ils tous élevés en mémoire de la victoire du grand Alain ? Peut-être serait-il téméraire de l'affirmer.

Mais il en est d'autres qui semblent être en droit de prétendre à plus juste titre, à cette qualité de mémoriaux.

Il n'y a pas très longtemps, on pouvait en imagination, placer dans les terres du Crano, le centre d'un triangle formé par trois croix ayant pour commune caractéristique de porter sur une face un motif, qui, à ma connaissance, ne se retrouve nulle part ailleurs : glaive à garde convexe ? (1) lance gauloise ou framée franche ? (2) la sainte lance de Longin ? (3). Il est plus vraisemblable, à mon avis, d'y voir ou l'épée d'Alain Le Grand ou l'arme de ses guerriers, sculptée par quelque ou quelques artisans questemberois au XIII<sup>e</sup>, au XIV<sup>e</sup>, au XV<sup>e</sup> siècle ?

Chacune de ces sculptures faisait face au côté opposé du triangle aboutissant aux deux autres croix. Pour en avoir une preuve certaine, il nous manque malheureusement l'une

(1) Jean de Kerviler. Alain Le Grand et les Normands.

(2) A. de la Borderie. Histoire de Bretagne.

(3) L. Rosenzweig. Croix de pierre du Morbihan. L. Marseille. Vieilles croix de pierre du Morbihan.

des croix, disparue depuis une quarantaine d'années. La croix du Pontprié marquait l'endroit où le comte Alain, voyant faiblir ses combattants, fit le vœu de faire don à Rome d'une part de ses biens, si Dieu lui accordait la victoire (1).

Les deux autres existent toujours : la croix-rochue, bordant la route de Péaule à la sortie de Cadudal, et la croix du Pont-à-la-Poêle, situé non loin du pont de Kerangat, sous la Grée-Rochefort.

Cette dernière bordait jadis un chemin partant du Crano pour aboutir, selon toute apparence, au carrefour la Grée-Michel-Trébien où se situe la croix de la Marionnette (2). Une autre petite croix de pierre, qu'on peut voir fichée dans un muret voisin, devait, elle aussi, border le dit chemin dont il ne reste plus qu'un tronçon partant de la route, pour finir à quelques mètres de la croix du Pont-à-la-Poêle.

Ce nom quelque peu bizarre, qualifiant au cadastre un bon nombre de parcelles de terre, serait tiré d'un ponceau de pierre jeté sur le ruisseau voisin. Ce monolithe, disparu depuis déjà quelques lustres (3) était sculpté de certain motif que d'aucuns, à l'imagination fertile, comparaient à une poêle à frire.

Depuis longtemps brisée à sa base, notre croix se maintenait tant bien que mal debout, grâce aux soins du fermier de la Sauldraye, M. Voland.

Mais vint un jour où son équilibre instable se rompit sous les efforts des vents.

Heureuse chute, pouvons-nous dire, qui aura été le signal de sa restauration.

A l'apprise de la nouvelle, le propriétaire, M. Thiéblemont, du Grand-Mario, en Carnac, n'a pas hésité à entreprendre la remise en état de la croix.

(Suite page 11).

(1) Comme des autres croix voisines, on trouve dans le tome II de l'Histoire de La Borderie un petit croquis de la croix du Pontprié (page 322).

(2) La croix de la Marionnette porte, de même que la croix du Pont-à-la-Poêle (celle-ci sur sa face postérieure) les cinq points en creux posés 1, 3, 1.

(3) Ce monolithe fit envie, paraît-il, à certain bâtisseur du voisinage, assez peu scrupuleux pour s'en emparer et le faire entrer comme matériau de choix dans une construction.

(Suite de la page 6).

La large dalle de granit qui sert de support à la croix, depuis longtemps enfoncée dans le terrain mouvant de la prairie et recouverte d'une forte couche de gazon, vient d'être rétablie dans une position normale, reposant sur un solide blocage de pierres. Et la vieille croix, les deux tronçons de son fût ressoudés, ayant repris place dans son encastrement, se dresse, prête à défier de nouveau les siècles.

Tous ceux qui, avec le respect de l'étendard du Christ, ont conservé vivant le culte du souvenir, tous ceux qui n'ont pas perdu le sens de la beauté, reconnaîtront le geste élégant de M. Thiéblemont et lui souhaiteront beaucoup d'imitateurs.

BLEIGUEN.

---

## La vie du Mouvement

### Trois expositions

#### QUIMPER

Les quimpérois attendent maintenant chaque année avec impatience l'exposition à laquelle consacre sa vitrine, 18, boulevard Kerguélien, Mme Kemeré-Jaouen pendant le mois de Février.

Il y a deux ans, dans un décor champêtre, des oiseaux s'offraient à la curiosité des passants, que renseignait chaque jour une courte notice en breton sur l'une des variétés exposées.

L'an dernier, à côté de livres et d'objets anciens, un tableau noir étudiait chaque jour, d'après les travaux de Kerlann, une vingtaine de noms bretons. Sept cents patronymes de chez nous ont ainsi eu les honneurs du tableau.

Cette année enfin, c'est à la beauté, et à la grande misère, de nos monuments religieux, ainsi qu'à nos saints bretons, que Mme Kemeré a réservé sa vitrine, avec la collaboration de nos amis le Dr Louis Le Thomas, « l'homme aux 10.000 photos d'art religieux breton », et M. J. Sicard, qui a déployé à cette occasion tous ses talents de présentateur.

Trois grandes ogives, surmontées du nom de *Breiz Santél*,

exposent des photos de ruines, des motifs de sculptures, des saints bretons, à côté de vieilles statues recueillies dans des chapelles détruites. Chaque jour, la vie, en breton, d'un de nos saints est expliquée au tableau noir, complétant et illustrant les inscriptions éparses dans le décor. Exposition permanente, mais aussi si multiple et variée, grâce au renouvellement quotidien des photographies, que son retentissement fera beaucoup pour la double cause défendue, celle de la beauté de l'art religieux et de la langue de Bretagne, *bräüté santél Breiz, ha yez hon tadou.*

#### NANTES

La Semaine Bretonne Decré, qui s'est déroulée du 7 au 16 Février, et dont la renommée dépasse chaque année davantage les limites mêmes de la Bretagne, était cette fois consacrée au Léon, dont elle a illustré magnifiquement le folk-lore, les monuments, l'artisanat. A côté des stands que l'on retrouve chaque année avec autant d'intérêt, Beaux-Arts de Cornouaille, Fondation culturelle Bretonne, faïences et émaux d'Henriot, Kéraluc, Trévoux, vannerie, ou tissage à la main, d'autres, comme celui du sabotier de Saint-Pol-de-Léon, de ce surprenant « sculpteur de cadrans solaires », voire de la toute moderne maquette « du rôle des voix d'eau dans l'économie du Pays », ou ceux de Brest Vigie du Léon, avec un si beau diorama du vieux Brest, des maquettes de navire, et le costume terriblement galonné « de l'officier qui a manqué 33 examens d'entrée au Borda », ont vivement intéressé les innombrables visiteurs. Outre le stand réservé à Breiz Santél, et aux photographies du Dr Le Thomas (où près de 200 nouveaux abonnés sont venus s'inscrire parmi nous), nous avons particulièrement noté le « Circuit Lumineux du Haut-Léon », les bannières et saints processionnels, avec une vieille toile représentant le vénérable Michel Le Nobletz, le stand du cheval à Landerneau, surmonté d'une vieille statue de Saint Eloi (Su Alar), l'imagerie religieuse de l'artiste. P. Péron, et l'intéressante présentation au stand d'Ouessant, avec des lanternes de phares, des « croix de prœlla » et « La Vierge aux Moutons. »

(Suite couverture 3).

*Décors Originaux*

*Haute Qualité*

LAINES, COTON, LIN.

## VÉRITABLE TISSAGE A LA MAIN

Linge d'Autel -:- Tapis d'Église -:- Tentures

Services de Table - Descentes de Lit - Tapis et tous tissus.

MÈGE-CHOMEL

Fay-en-Bretagne

(Loire Inférieure)

---

FAITES TOUS VOS ACHATS

CHEZ

DECRÉ

**Le Grand Magasin de Nantes**

- Déjeûnez -

- Dînez -

- Goûtez -

À son Restaurant sur la Terrasse



## LIBRAIRIE LE DAULT

LIVRES ET GRAVURES SUR LA BRETAGNE  
16 bis, Rue René Madec -:- QUIMPER  
- Catalogue -

---

## GARAGE RICHEMONT

CONCESSIONNAIRE " PANHARD "

# J. FLOCH

35-40 - RUE RICHEMONT  
VANNES Téléphone 12-10

---

## TOURING CLUB DE FRANCE

**Siège Social :** 65, avenue de la Grande Armée PARIS XVI<sup>e</sup>  
TOUS RENSEIGNEMENTS touristiques, itinéraires, voyages, séjours, vous seront gracieusement donnés.

TOUS DOCUMENTS DOUANIERS (carnets de passage, triptyques), licences de camping, vous seront délivrés immédiatement,

au Bureau Régional de Rennes 13, place du Champ Jacquet  
Téléphone 72.54

---

# ANDRÉ MAUPIN

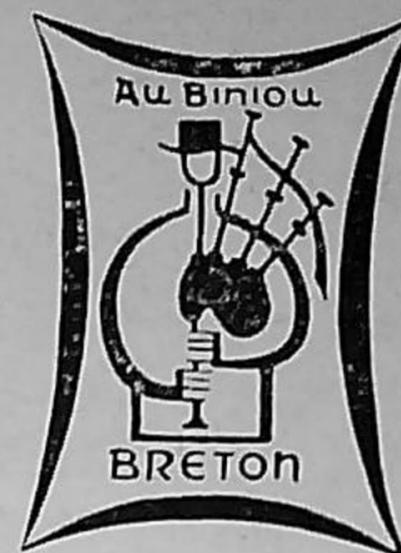
QUINCAILLER

Rue des Chanoines

Téléphone : 5.55

VANNES

## GALÔCHES, BOTTILLONS....



..... SANS HÉSITATION.

---

## LIBRAIRIE GRASLIN

A. BELLANGER

1, Rue Voltaire -:- ATEZ

**ACHATS et VENTES**  
Livres anciens toutes époques  
Ouvrages sur la Bretagne  
Catalogue sur demande

---

## GALERIE D'ART MICHEL COLUMB

18, Rue Lafayette -:- NANTES

---

Grand choix de Céramiques  
Tissages Bretons à la main  
Véritable " Kab-Gwenn "



*Quel éclat!*

---

**Couverture :**

Motre Dame de Châteaulin sous la neige.

Cliché BLEUS-BRUG.

---

(Suite de la page 12).

C'est une belle réalisation de plus à l'actif des Grands Magasins Decré. L'an prochain, la Semaine Bretonne sera consacrée au Trégor.

**PARIS**

A la troisième exposition, qui aura lieu du 14 au 30 mars à la Maison de la Bretagne, *Breiz Santél* convie tous les « Bretons de Paris », qui pourront admirer, avec les photographies du Dr Louis Le Thomas au stand *Breiz Santél*, les tableaux et les caricatures du peintre-reporter bien connu Len, et contempler l'atelier traditionnel de nos vieux tisserands, que présenteront M. et Mme Mège-Chomel.

Tous seront heureux de venir retrouver là un peu du pays.

Du 14 au 30 mars, à la Maison de la Bretagne, 3, rue du Départ, Paris (XIV<sup>e</sup>), (place de Rennes, métro Montparnasse).

---

Depuis quelques temps sont mises en vente dans plusieurs sanctuaires à la Vierge, et notamment à N.-D. de la Peinière, près de Vitré, et à N.-D. des Miracles, à Rennes, des cartes postales éditées par le mouvement Terre et Foi et Tourisme et Chrétienté. Le côté réservé à l'illustration porte un schéma de la Bretagne sur lequel figurent une soixantaine des plus notables sanctuaires marials de Bretagne. Ce Tro-Breiz porte comme épigraphe : « En découvrant le vrai visage de la Bretagne Mariale et Sanctorale, Touristes et Pèlerins, Sanctifiez-vous ! » Les lecteurs de *Breiz Santél* seront heureux d'avoir et d'utiliser ces cartes postales, vendues à un prix très modique qui illustrent la royauté de la Vierge sur notre province.

(Notre ami, M. Pierre Alliot, rue du Bourg aux Moines, Vitré, donne tous renseignements utiles).



## J'ai fait, ce soir, un vœu

J'ai fait, ce soir, un vœu pour vous, humbles chapelles,  
Calvaires ébauchés, simples comme la foi,  
Sans motifs tapageurs ni pierres en dentelles ;  
J'ai fait ce soir un vœu, c'est un chemin de croix !

Ah, modestes clochers muets dans nos campagnes  
Que vos hivers sont longs et tristes vos printemps.  
Pauvres moribonds que nul ami n'accompagne  
Dans la lente agonie où vous presse le temps.

Eh bien, je reprendrai le bâton et la gourde  
Pour un pèlerinage aux tertres délaissés  
Et je ferai chanter vos ferrures si lourdes,  
Portails qui vous ouvrez sur des toits écroulés.

Peut-être que pour moi le vent des confidences  
Où le soleil entrant par des vitraux absents.  
Fera surgir enfin de ces tas de silence  
La voix des bâtisseurs et des foules d'antan.

Et si votre abandon si votre solitude  
Aiguisent mon chagrin, donnez moi donc le droit  
D'emporter dans le cœur, comme une gratitude  
Les sourires naïfs de vos vieux saints de bois.

LOUIS PLESTAN.